

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20240620-03



AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620\_03-DE  
Publié le 28/06/2024

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :** Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

**Membres du Bureau absents excusés :** Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :** Néant.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**AVENANTS EN PLUS-VALUE DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A  
SOLAIRE DÔME - INSTALLATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUE DE 9  
KWC**

*Rapporteur : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

**Vu** le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2123-1 et R2123-1 ;

**Vu** la délibération n°20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

**Vu** la délibération n°DBC 20210519-03 attribuant le marché de travaux relatif à SOLAIRE Dôme – Installation de centrales photovoltaïques de 9kWc à l'entreprise Optimisation Habitat Énergie (OHE) ;

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix  
délibérative : 1

Total votants : 25

## AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620\_03-DE  
Reçu le 28/06/2024  
Publié le 28/06/2024

**Considérant** que dans le cadre de ce marché, il est apparu nécessaire d'installer deux centrales supplémentaires sur le patrimoine intercommunal, à savoir :

- une sur la ferme intercommunale de Chandalon, à ARCONSAT ;
- une seconde sur la Maison du lac d'AUBUSSON-D'Auvergne ;

**Considérant** que cette modification entraînerait une plus-value d'un montant total de 29 023,20 euros HT, soit 14 511,60 euro HT par centrale supplémentaire ;

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant n°1 au marché de travaux SOLAIRE Dôme – Installation de centrales photovoltaïques de 9 kWc avec l'entreprise OHE (63960 VEYRE-MONTON) pour un montant de 29 023,20 euros HT, portant le montant du marché à bon de commande à 564 216,70 euros HT ;
- **Autorise** le Président à signer l'avenant et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 25

Membres du Bureau présents : 25

Représenté : 0

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25

Pour : 25

Contre : 0

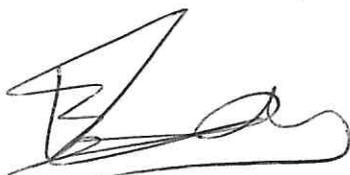
Abstention : 0

Membres présent sans voix délibératives : 1

Non-participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD  
Maire de Châteldon

